



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 07 AVRIL 2026

### **OBJET : DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six et le sept Avril à dix-huit heures,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé  
dans la salle des Fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, sous la présidence de  
**Monsieur Philippe BERTRAND, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.**

#### **Étaient présents :**

M. BERTRAND Philippe – Mme HOUNKPE Akouavi – M. GIACOMINO Romaric – Mme CARMONA Édith –  
M. FAVIER Bernard – Mme BAGUE Amandine – M. DELAHAYE Guy – Mme RABELLINO Chrystel –  
M. GRANIER Gérald – Mme PIOZIN Patricia – Mme PEREZ Claire – M. SCHWENCK Lucas – M. MEGUEDMI  
Smail – M. DE SOUSA DIAS Joey – Mme LEGENDRE Émilie – M. BONNET Jean-Luc – Mme DELATTRE  
Laetitia – M. AOUADI Moussadek – M. BLANC Philippe – Mme ANSELMO Anaïs – M. PESSIN Jean-  
François – M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme PIERRAT Brigitte – Mme BARDIES Frédérique –  
Mme OBELISCO Francine – M. BERBECHE Charles.

#### **Ont donné procuration :**

Mme POLEVAIA Iana a donné procuration à M. BERTRAND Philippe  
M. JULIEN Guillaume a donné procuration à M. VILLARD René



***M. FAVIER Bernard a été désigné secrétaire de séance.***

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 07 Avril 2026.  
Délibération N° DM\_20260407N030

**OBJET : DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL**

Suite au renouvellement général des Conseils municipaux, Monsieur le Maire expose que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'il y a lieu de procéder à l'élection des délégués de la commune au sein des diverses instances extérieures.



Il informe l'assemblée du fait que Madame la Préfète demande de désigner un correspondant "Défense". Monsieur le Maire précise que ce correspondant a pour vocation de développer le lien Armée-National et que celui-ci représente pour sa commune l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Après appel de candidature, il est procédé à l'élection.

Est élu, A LA MAJORITE ET 7 ABSTENTIONS :

**DELEGUE TITULAIRE :**

- Lucas SCHWENCK

<p>PUBLIEE LE : .....</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/>                      NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° : 5.3</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME, Le Maire,</p> <p> </p> <p>Philippe BERTRAND</p>
--	---